



Les échos de Crossey

L'actualité de notre village

Saison culturelle

Deux spectacles
en mai et juin !

Bibliothèque

Atelier d'illustration
jeunesse

Le dossier

Budget 2015

Mai/Juin
[2015\N° 1]





Atelier d'illustration jeunesse

Avec Alexandra Huard jeudi 21 mai de 17h à 18h30 à la bibliothèque.



Crédit photo : Alexandra Huard

Dans le cadre des rencontres « Auteurs de mai 2015 » aura lieu un atelier d'illustration avec Alexandra Huard. Primée au festival d'illustration de Bologne avant même d'avoir quitté l'école Emile-Cohl, Alexandra Huard a illustré plusieurs albums publiés par Sarbacane, Tourbillon, Nathan et Bayard, parmi lesquels *La chanson de Richard Strauss*, *Rikimini*, *La drôle d'idée de mon papa*, et *Tangapico*, son tout dernier.

Réservations au 04 76 06 00 96 ou bibliotheque@crossey.org

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Vous disposez d'un peu de temps ? Vous désirez participer à la vie culturelle de votre commune ? ALORS... Pourquoi ne pas vous joindre à l'équipe de bénévoles de votre bibliothèque ? Les tâches étant très variées, chacun peut y trouver sa place.

Quelques exemples de missions confiées aux bénévoles bibliothécaires :

- participer au choix des documents à acquérir,
- informatiser des livres, revues et DVD,
- équiper les livres (cotes, couverture),
- ranger / classer des documents,
- réaliser les prêts et retours informatisés,
- animer : lectures, contes, ateliers créatifs...

La formation est assurée en interne. Les bénévoles bénéficient également d'un accès gratuit aux formations proposées par le Service de la Lecture Publique de l'Isère.

Pour plus d'informations appelez la bibliothèque au 04 76 06 00 96 ou bibliotheque@crossey.org

Saison culturelle Au fil des voix

CONCERT ROCK AVEC SELFISH DOLL ET PEPPERJELLY

Vendredi 22 mai 20h30 salle des fêtes.

En collaboration avec TREMA (Tremplin Musiques Actuelles).



Crédits photos : Selfish Doll et Pepperjelly

En clôture de la saison culturelle municipale, une soirée pleine d'énergie pop-rock. Dans un univers rythmé aux sons vintages, les Selfish Doll nous enchanteront avec leurs mélodies et leur « pêche » sur scène, puis les PepperJelly nous proposeront leurs créations où se mélangent des influences électro-rock avec un zeste de world music.

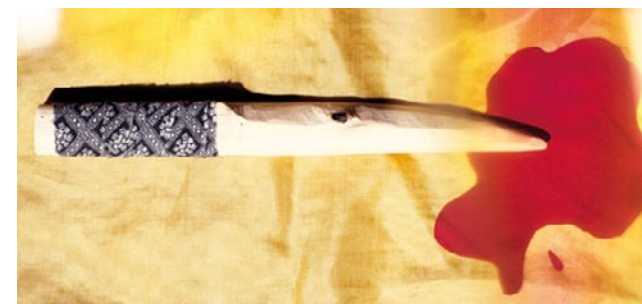
Nous pourrons également profiter des propositions culinaires et rafraîchissantes du Bistroloco des jeunes de l'AEJ !

Tarifs : 9 €, 7 € et 5 €.

Réservations conseillées pour ces deux spectacles (04 76 06 00 96 ou bibliotheque@crossey.org)

« L'ÉTRANGER » (DANSE)

Vendredi 12 juin 20h30 MC2 Grenoble.



Crédit photo : MC2

Chorégraphie de Jean-Claude Gallotta, à partir d'extraits du roman d'Albert Camus.

Tarifs : 16 € et 9 €. Covoiturage possible.

Réservations avant le 19 mai au 04 76 06 00 96 ou bibliotheque@crossey.org

Quelques impressions personnelles sur les Départementales de mars...

Ces élections départementales se sont déroulées, je dirai presque, dans l'indifférence générale, vu le taux de participation nationale de 50 %.

Une élection doit permettre aux citoyens de porter un jugement sur la politique menée par une majorité en place, sur l'implication et le travail de ses représentants sur le terrain, tout au long du mandat. Mais les règles ont changé, déjà lors des dernières municipales le massacre des sortants avait commencé, il a continué en mars et se terminera en décembre prochain lors des Régionales. Le vote est devenu une sorte de ball-trap politique. Il a servi à sanctionner la politique nationale, nombreux sont les sortants qui ont perdu sans avoir été jugés.

Je connais beaucoup d'élus, comme moi ils sont au service de la population, s'investissent sans compter, juste pour être utiles et participer à l'organisation de notre belle France.

Pendant la campagne électorale, nous n'avons cessé d'entendre que le département de l'Isère avait un excellent bilan, qu'il était bien géré, que sa politique sociale était reconnue, que l'Isère faisait souvent référence par son innovation, que les élus étaient solides et avaient bien travaillé, que...que..., bref rien que des compliments.

Il est fini le temps où l'électeur votait pour une politique de proximité, pour des candidat(e)s de terrain vus et connus. Je pense que la France ne peut pas se construire un avenir avec des votes qui ne répondent pas à la question posée : Quelle politique voulez-vous pour votre commune, votre département, votre région ?

Notre vieille culture démocratique est malmenée, à force de jouer avec le feu, nous risquons de nous brûler. J'avoue mon inquiétude, nous devons réagir, faire preuve de sagesse, nous poser les bonnes questions.

Ne pensez pas que je sois devenu aigri, j'ai écrit ces quelques mots sans colère, juste avec la lucidité d'un vieil élu qui sait qu'il est partout difficile de faire de la politique en 2015. J'ai conscience d'être un citoyen du monde privilégié, français, européen, une vraie chance. Mon énergie est intacte, j'ai toujours la force de me battre avec les élus pour Saint-Etienne de Crossey et le Pays Voironnais, la vie continue.

Votre maire,
Jean-François GAUJOUR

La photo-mystère

Reconnaissez-vous la photo de notre Une ?

Si oui, passez en mairie, une surprise pour le premier d'entre vous qui donnera la bonne réponse.

Le mot du maire

Comme prévu, les recettes financières venant de l'État et de la CAPV sont revues à la baisse en 2015. Le manque à gagner est évalué à 50 000 €. Je rappelle pour mémoire que l'État baissera encore sa dotation en 2016 et 2017. Le budget communal a été voté en mars en tenant compte de cette nouvelle donne.

Le budget de fonctionnement a été examiné de façon à faire quelques économies, mais la marge de manœuvre est faible sans prendre des décisions structurelles lourdes. Les élus ont décidé d'absorber les 2/3 de la baisse, pour le dernier 1/3, il sera demandé un effort aux ménages par une augmentation de la taxe d'habitation. En effet, la valeur du taux de la taxe est faible en rapport à celui des communes comparables à Saint-Etienne de Crossey. Cette valeur avait déjà été réajustée en 2010, ce qui avait occasionné la seule hausse des taux ménages au cours des 26 derniers budgets (1989 à 2014).

C'est parti pour les travaux du centre bourg. La place cœur de village est bien avancée. Elle sera finie pour l'été et nous pouvons déjà dire que l'image de ce secteur stratégique de la commune sera radicalement transformée. Le chantier du bâtiment SEMCODA en est à la phase de préparation des futurs soubassements des garages. Bientôt, un énorme trou attirera les badauds et la construction pourra ainsi débuter.

La déconstruction des ateliers Rosignol tient la vedette. Les montages de matériaux triés par nature laissent pantois. L'usine va disparaître à jamais, seul son souvenir restera. Dire qu'il y avait plus de 400 emplois sur ce site industriel.

2015 est l'année du début de la transformation de notre village.



web

Directeur publication : Jean-François Gaujour
Comité de rédaction : commission vie du village
Rédaction : mairie, associations, Rallye des Princesses, Reflex Image Création, Dauphiné Libéré, Pays Voironnais
Maquette : L'atelier du graphiste
Mise en page et impression : Imprimerie Grafi.
Tirage : 1180 exemplaires
Dépôt légal : à parution
Site internet : www.st-etienne-de-crossey.fr/
Pour le flash de juin : envoyer vos articles pour le 10 mai à echos@crossey.org

NAISSANCES

Alicia Massoubre née le 1^{er} mars 2015 à Saint-Martin d'Hères.

Aléssia Tirard née le 10 mars 2015 à Voiron.

Antoine Linossier né le 29 mars 2015 à Grenoble.

Vie du Village 27^e Rencontres photographiques du Voironnais

Du 1^{er} au 30 juin dans le hall de la mairie.



Credit photo : Elisabeth Dreneau

Parole de la photographe, Elisabeth Dreneau :

« J'ai exposé en juin 2014 à l'hôtel Best Western de Voiron, un ensemble de photographies sur le thème « La Nature est au poil ». Philippe Bourreau, notre président, m'ayant accordé la possibilité de re-présenter ces photos à la mairie de Saint-Etienne de Crossey. J'en ai remplacé environ un tiers par des clichés d'un style un peu différent, mais toujours en rapport avec la nature. »

Passeports

Nous vous rappelons que la mairie n'est pas habilitée à traiter les passeports. Afin de faciliter votre démarche, vous pouvez récupérer le formulaire de demande de passeport en mairie.

Les mairies les plus proches qui délivrent les passeports sont : Voiron, Saint-Egrève, Echirolles, Grenoble, Fontaine, Sassenage etc. Nous vous conseillons fortement de contacter une des mairies afin de connaître les modalités pour votre dossier.

Attention, une nouvelle organisation au sein des Préfectures rallonge les délais pour l'obtention d'un passeport.

Nuisances sonores

CHIENS

Beaucoup de particuliers nous signalent des nuisances sonores dans leur voisinage concernant des chiens.

Nous vous rappelons selon l'article R 1334-31 du code de la santé publique que :

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

TRAVAUX

Les beaux jours approchant, nous vous rappelons la réglementation du bruit pour les travaux de bricolage et de jardinage par l'arrêté préfectoral :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leurs intensités sonores (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie etc.) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Veillez donc à ce que vos activités (travaux, animaux etc.) ne soient pas une gêne pour l'entourage.

VOISINAGE

En cas de problèmes avec votre voisinage, dans tous les cas, il est recommandé successivement :

- 1^{ère} solution : De s'asseoir et de discuter calmement avec son voisin (autour d'un verre, pourquoi pas).
- 2^e solution : Si les problèmes persistent, « un petit courrier » peut suffire, sinon passez au mode « recommandé ».
- 3^e solution : Faites appel à une tierce personne (conciliateur de justice).
- Solution ultime : huissiers, gendarmerie, tribunaux... Est-il bien nécessaire d'en arriver là !

Nous vous rappelons également que l'utilisation de pétards est interdite et dangereuse.

La mairie ne peut intervenir pour des problèmes d'ordre privé mais peut vous transmettre les textes de lois.



ISSILA

INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Afin de préparer la prochaine rentrée des classes pour les services restaurant scolaire et garderie périscolaire, les inscriptions en mairie auront lieu les :

- mardis 2, 9 et 16 et jeudis 4, 11 et 18 juin de 16h à 18h.

Toutes les familles sont concernées par cette démarche y compris celles déjà inscrites les années précédentes.

Nous vous invitons à mettre à jour les informations de votre dossier famille sur le logiciel ISSILA :

- Connectez-vous au site ISSILA : <http://st-etienne-de-crossey.issila.com/> et entrez sur votre compte avec votre identifiant et mot de passe ;
- Cliquez sur l'onglet tableau de bord ;
- Cliquez ensuite sur le(s) prénom(s) de l'enfant et mettez à jour les trois rubriques suivantes :
 1. Informations : notamment pour les coordonnées des personnes à joindre,
 2. Responsables légaux : notamment pour l'adresse mail (qui permet de recevoir les factures),

N'oubliez pas de sauvegarder. Pour toute autre modification, veuillez contacter la mairie.

Après ces étapes, vous trouverez sur la page d'accueil du site ISSILA, les formulaires à télécharger, à compléter et à signer :

1. Règlement intérieur (un par famille),
2. Fiche sanitaire de liaison (une pour chaque enfant),
3. Droit à l'image (un par famille).

Vous devrez également fournir l'attestation d'assurance scolaire 2015-2016 pour chaque enfant.

Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.

Pour la rentrée de septembre, vous ne pourrez accéder au planning pour l'inscription aux différents services de votre(vos) enfant(s) qu'après nous avoir rapporté ces documents en mairie afin que nous validions la pré-inscription.



LA COMMUNE RECRUTE

UN RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

- Grade : agent de maîtrise
- Encadrement du personnel technique
- Suivi, contrôle de l'exécution et réception des travaux dans tous les domaines
- Participation manuelle à diverses tâches
- Administratif : arrêtés, marchés publics, suivi budgétaire etc.
- Agent de prévention

Date limite des candidatures le 15 mai 2015 et poste à pourvoir le 15 juin 2015

Informations complémentaires : <http://www.st-etienne-de-crossey.fr/>

Passage du Rallye des Princesses

Mercredi 3 juin entre 9h45 et 11h45 dans le village.



Credit photo : Richard Bord

Avec un prestigieux plateau de plus de 90 véhicules de collection et de prestige, un itinéraire de choix traversant nos plus belles régions de France. Le Rallye des Princesses s'impose plus que jamais comme l'événement automobile féminin...

Femmes modernes et voitures de rêve ont toujours fait bon ménage et l'automobile a de tout temps été associée à l'élégance féminine. C'est dans cet esprit que le Rallye des Princesses, reliant en 6 jours Paris à la Côte d'Azur, met chaque année les femmes et la passion automobile à l'honneur.

Avec un maître-mot : « se faire plaisir », chaque année de plus en plus de participantes s'inscrivent, prêtes à se mesurer en toute convivialité au volant de leurs voitures d'exception. Identique aux rallyes concourus par les hommes, le Rallye des Princesses accorde une grande place à l'esthétique, au raffinement et aux attentions portées aux concurrentes. Ce nombre croissant de participantes est une preuve, s'il en faut, que les femmes sont de plus en plus nombreuses à se passionner pour l'automobile et à se faire plaisir au volant.

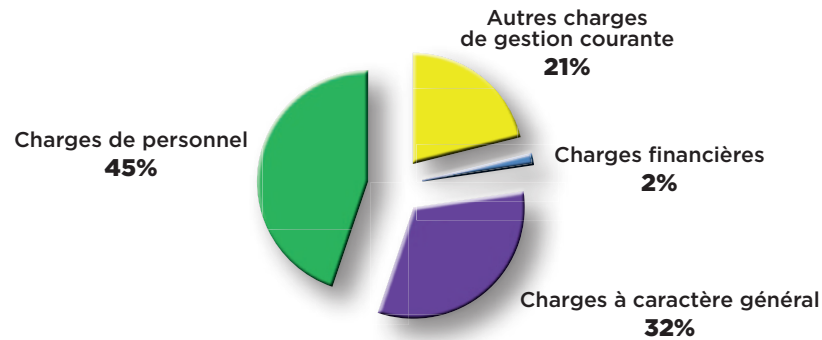


Les chiffres du budget 2015

Maîtriser les dépenses courantes sera la priorité du budget prévisionnel 2015 qui s'élève à près de 4 millions d'euros.

Le dossier

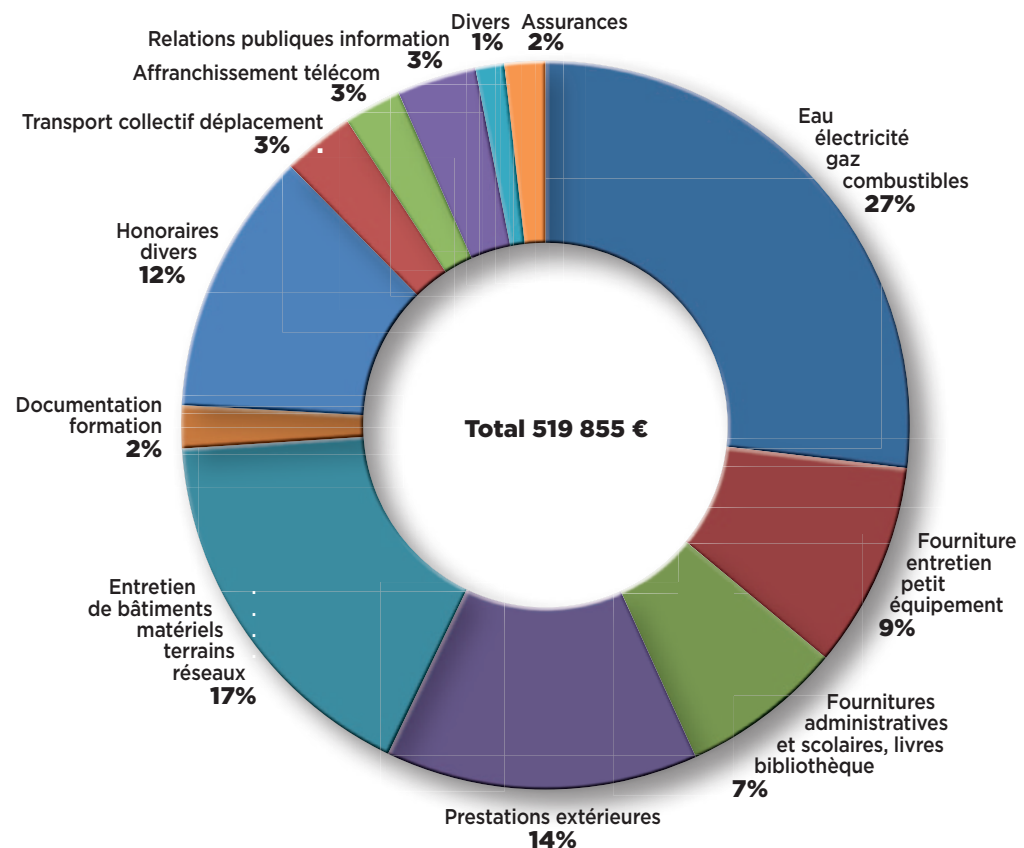
Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 2 265 142 €.



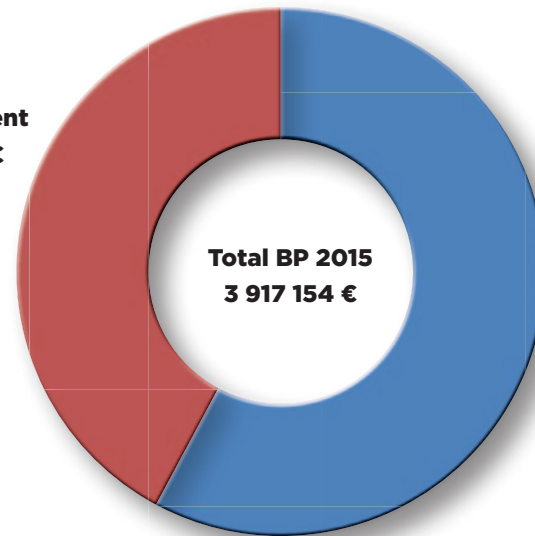
Choix de la municipalité :

- Stabiliser la masse salariale. Une baisse de 3% sur ce poste suite notamment au départ en retraite d'un agent municipal.
- La volonté de maîtriser les charges courantes tout en maintenant la qualité des services rendus à la population.
- Poursuite du soutien aux écoles : rythmes scolaires, fournitures et activités extrascolaires. Aide financière maintenue pour le service périscolaire et le service restauration scolaire.
- Saison culturelle avec cinq spectacles.

Zoom sur les dépenses courantes :



Investissement
1 652 012 €



Fonctionnement
2 265 142 €

Les recettes proviennent :

- Des dotations de la CAPV (630 000 €).
- Des dotations de l'Etat (254 000 €), baisse programmée jusqu'en 2018.
- Des impôts locaux (908 000 €).

La perte de recettes sur ces deux dotations s'élèvera à environ 140 000 € sur les trois années à venir.

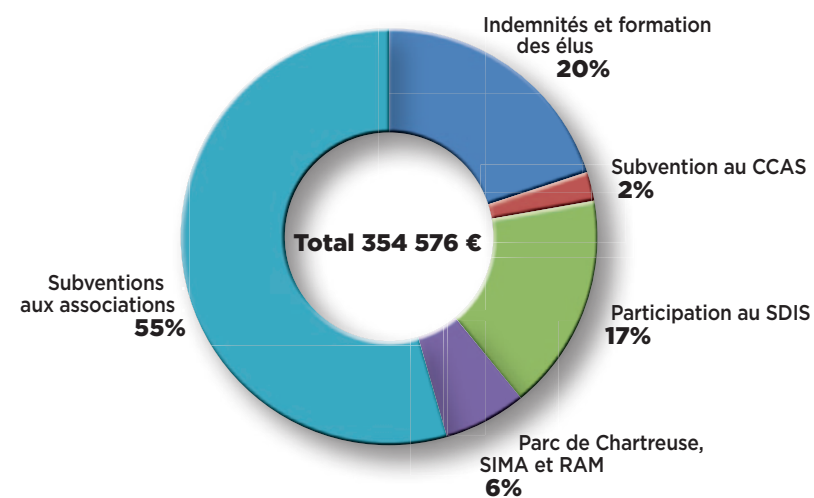
Afin de compenser un tiers de la perte de recettes, les élus ont voté l'augmentation du taux communal de la taxe d'habitation. Seule la taxe d'habitation sera augmentée, les taux des taxes foncières sur le bâti et le non bâti restent inchangés.

Le recours très limité à l'emprunt (180 000 €), emprunt qui ne sera contracté qu'en cas de besoin.

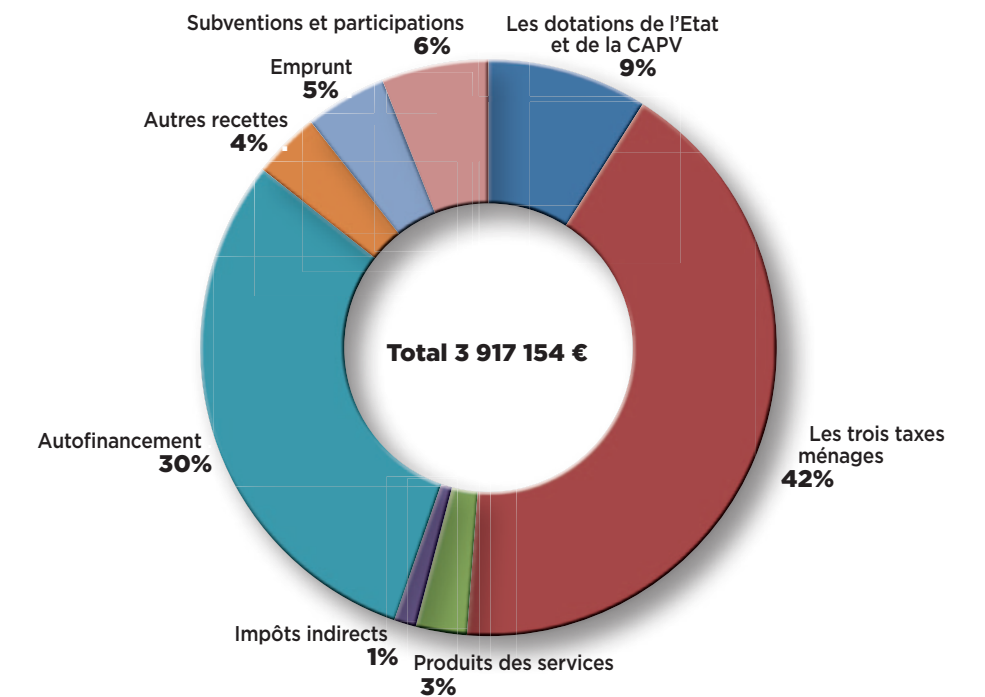
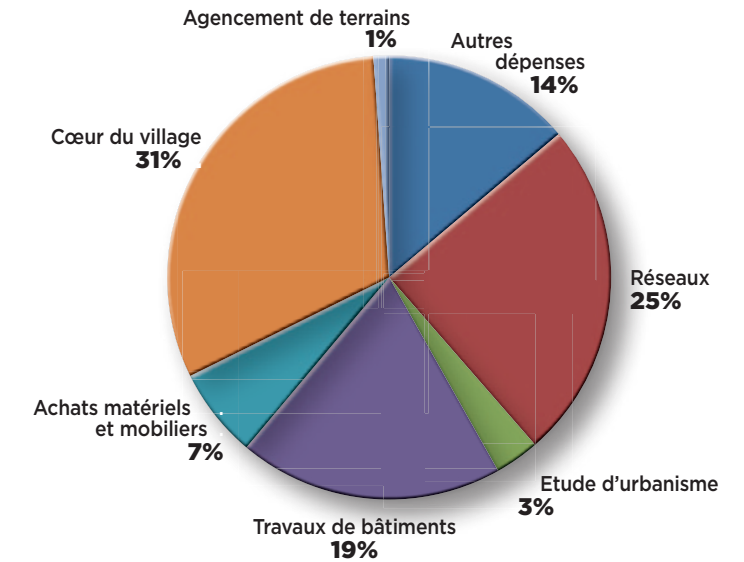
La commune apporte son soutien :

Aux associations telles que la crèche, AEJ, la MPT, les associations sportives et culturelles. Elle subventionne également le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Des participations obligatoires sont également versées aux organismes extérieurs tels que le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le Parc de Chartreuse et le Syndicat de la Morge et de ses affluents...



Le budget d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 652 012 € dont 1 423 490 € de dépenses d'équipements.



Le Budget Primitif 2015 a été présenté par Roger Trouilloud, adjoint aux finances et voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 09 mars 2015.

L'intégralité du budget est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

La commission finances :

Adjoint Responsable : **Roger Trouilloud.**

Elus : **Marc Boizard, Fabrice Huré, Marie-Christine Katan, Laurent Verguin.**

Secrétaires chargées des finances : **Marilyn et Michelle Barnier.**

CLUB CANIN

Concours d'agility dimanche 17 mai de 8h à 18h au Club Canin de Chartreuse à Saint-Etienne de Crossey.



Crédit photo : Club canin

75 équipes maîtres et chiens viendront évoluer sur des parcours imaginés par le juge. Ils devront réaliser le meilleur temps avec le moins de fautes possibles. Toutes les races sont autorisées.

Spectacle garanti. Buvette et petite restauration tout au long de la journée.

www.clubcaninchartreuse.com

LA STÉPHANELLE

Concert samedi 30 mai à 20h30 à l'église de Saint-Etienne de Crossey.



Crédit photo : La Stéphanelle

La chorale La Stéphanelle est dirigée par Annabelle Alessandrini et le Choeur de Femmes « Les Sittelles » de Voiron et par Mauricio Montufar. Participation libre.

www.choralelastephanelle.fr

CROSSEY ANIMATIONS

L'équipe de Crossey Animations est dans l'impossibilité cette année d'organiser la fête de la musique !

En effet, nous ne sommes pas assez nombreux pour que cette manifestation soit réussie ! Nous en sommes très tristes. Il nous faudrait des bénévoles pour faire partie de notre association afin que nous puissions à nouveau faire la fête à Saint-Etienne de Crossey !

Alors venez nous rejoindre ! Téléphonnez à Anne-Marie au **06 84 13 12 28**. Merci !

L'équipe de Crossey Animations

DYNAMIQUE GYM

Soirée d'inscription pour 2015-2016 le vendredi 12 juin à partir de 18h30 à la salle des fêtes.



Crédit photo : Dynamique gym

Notre assemblée générale a eu lieu le jeudi 2 avril en présence de nombreux adhérents, ce qui montre votre attachement au club, nous vous en remercions. Notre président Michel Choquet, qui s'est largement investi dans sa mission pendant 6 ans laisse sa place à Colette Perrin, fille du fondateur de Dynamique Gym. Un grand merci à Michel et bienvenue à Colette dans son nouveau poste. Les membres du bureau, tous bénévoles ne sont plus que cinq. Nous aimerions étoffer notre équipe pour faciliter la gestion de l'association.

Le 12 juin, n'oubliez pas de venir vous inscrire pour l'année prochaine avec votre fiche d'inscription, votre certificat médical et votre règlement (pas d'inscription si le dossier n'est pas complet). Vous pourrez rencontrer les animateurs sportifs et les adhérents. Ce sera un moment d'échange dans la convivialité, accompagné d'un verre et de quelques amuse-gueules. Si vous ne pouvez pas venir le 12 juin, vous pourrez vous inscrire le jour du forum des associations à la rentrée.

<http://dynamiquegym-crossey.over-blog.com/>

Marie-Hélène Verthuy pour le bureau

AS CROSSEY FOOTBALL

Grande première pour Saint-Etienne de Crossey et son club de football, puisque le 6 juin le premier Tournoi des Associations et Interentreprises verra le jour.

C'est ainsi qu'une vingtaine d'équipes venant de l'entreprise et du tissu associatif prendront part à la compétition. Cet événement, avant tout placé sous le signe de la bonne humeur, du fairplay et de la convivialité se jouera sur le terrain d'honneur de 10h à 18h.

La gente féminine sera également à l'honneur pour cette première, puisque chaque équipe devra aligner au moins une joueuse qui participera aux différents matchs.

Pour l'occasion, l'équipe de bénévoles met en place un dispositif de qualité pour accueillir les sportifs, familles et amis de Crossey mais bien au-delà également avec un service de restauration.

Pour rendre la fête encore plus familiale, les enfants des catégories U7 du club animeront une grande tombola pour le plus grand plaisir des visiteurs. Venez donc nombreux pour encourager les équipes et pour passer une belle journée dans notre village !

MPT

De l'extérieur on pourrait croire que tout est calme à la MPT, mais c'est tout le contraire, plein de petites mains s'affairent ! Des auditions très réussies ont eu lieu le 1^{er} avril. Les familles sont venues nombreuses applaudir nos stars.

Le spectacle de fin d'année approche, les préparatifs vont bon train : ateliers décors et répétition des ateliers musique pendant les vacances de pâques, le modern jazz et le hip hop répètent encore et encore, le cirque déambule tant et plus et la danse africaine ondule aux sons des percussions africaines !

Rendez-vous le vendredi 5 juin pour la danse et le cirque et le samedi 6 juin pour les ateliers musique.

Autant dire que tous les élèves et les professeurs sont prêts pour vous proposer cette année encore deux jours de spectacle sur le thème de MAI 68 dont nous seuls avons le secret !

La MPT vous proposera également le samedi 20 juin entre 18h et 20h dans la cour de la mairie, une scène ouverte avec des élèves de la MPT et des personnes souhaitant y participer. Petite restauration sur place.

Dans la foulée, les inscriptions auront lieu le samedi 27 juin de 9h à 12h puis en septembre lors du forum des associations.



Crédit photo : MPT

Envie de partir en vacances entre potes ?

AEJ te propose un ...

Coup de pouce !

Conditions

- avoir entre 16 et 21 ans,
- être seul ou en groupe,
- au moins un jeune de Crossey ou de Saint-Aupre.

OEJ t'aide

- à concevoir ton séjour,
- à bien préparer ton départ et mieux vivre ton séjour,
- t'apporte une aide financière et matérielle.

Comment faire ?

1. Rencontrer Amélie pour expliquer le projet et définir les besoins,
2. Remplir un dossier Coup de pouce et le présenter devant un jury,
3. Partager son expérience au retour.

« Nous sommes partis en train en direction de l'Orléane le 5 juillet 2014. Arrivés sur place (après maintes et maintes péripéties), nous nous installons et commençons à prendre les habitudes qui rythmeront le reste du séjour. Les paysages d'Orléane ont rempli notre tête de souvenirs, ainsi que nos soirées sur la plage en compagnie de personnes de toutes nationalités. Du fait, nous nous en rappellerons comme une semaine inoubliable en indépendance, qui nous aura aidé à apprendre à s'organiser et à s'occuper seuls. »
Pool Coup de pouce OEJ 2014

Quand tu veux ! OÙ tu veux !

BILLET St-E-de-CROSSEY / St-AUPRE
A composer avant l'accès au train

A UTILISER NI ECHANGE, NI REMBOURSEMENT

Départ : ? de ? à ?

Classe 2

73624

Classe 3

01 groupe de potes de 16 à 21 ans !

Ton billet pour l'aventure !

Besoin d'un coup de pouce pour ton budget vacances ?

Annnonce du Dauphiné Libéré

Depuis plusieurs mois, le Dauphiné Libéré recherche des correspondants locaux de presse dans notre commune. Depuis le départ de Danièle Douzet, ils n'ont reçu aucune candidature. Leur but est de rendre compte de l'actualité à Saint-Etienne de Crossey et leur objectif est de proposer un contenu toujours plus large et plus intéressant à leurs lecteurs. Pour cela, ils ont besoin de recruter de nouveaux correspondants.

Nos associations comptent des adhérents engagés, des bénévoles motivés. Certains seraient peut-être intéressés par une activité de complément au Dauphiné Libéré, comme correspondant(e) local(e) de presse, pour couvrir l'actualité locale dans toute sa diversité (culturelle, sportive, sociale...). Pour toute question sur le fonctionnement et les modalités de recrutement des correspondants, merci de vous rapprocher de l'agence Dauphiné Libéré à Voiron.

Pour les informer de vos activités et manifestations, contacter l'agence de Voiron (ldredvoiron@ledauphine.com ou **04 76 66 11 88**).

Extension du contrôle d'accès à la déchèterie

Après un an de fonctionnement, 6082 usagers dont 5749 particuliers, ont pu tester le nouveau dispositif de contrôle d'accès à la déchèterie de La Buisse dont le bilan s'avère positif...

Une circulation plus fluide sur les quais, un temps d'attente réduit avant d'accéder aux bennes, une amélioration de la sécurité des usagers et du personnel, une meilleure identification des professionnels venant déposer leurs déchets et donc des recettes supplémentaires...

Ce système de contrôle par lecture de plaques minéralogiques a tout bon !

Les élus ont donc souhaité étendre progressivement ce dispositif à l'ensemble des déchèteries du territoire. Trois sites seront donc équipés en 2015 : le 1^{er} juin à Tullins, le 1^{er} octobre à Rives et le 1^{er} décembre à Coublevie.

Le contrôle d'accès, c'est quoi ?

L'accès à la déchèterie est fermé par une double barrière. Leur ouverture sera permise grâce à un dispositif de reconnaissance des plaques minéralogiques. Pour entrer, le véhicule devra donc au préalable être inscrit pour être reconnu et permettre l'ouverture des barrières. Les particuliers entreront alors directement. Les professionnels devront renseigner sur une borne tactile le type de déchets majoritaires qu'ils vont déposer. Une fois les renseignements validés, la deuxième barrière s'ouvrira.

Combien ça coûte ?

L'accès est gratuit pour les particuliers domiciliés sur le territoire. L'accès est payant pour les particuliers domiciliés en dehors du territoire et pour les professionnels.

Pour s'inscrire :

- Par mail : inscription.decheterie@paysvoironnais.com, par courrier ou à l'accueil du centre Technique de Coublevie.
- Remise du formulaire et des documents en main propre sur la déchèterie concernée à partir du : 4 mai à Tullins, 1^{er} septembre à Rives et 2 novembre à Coublevie.

Les usagers souhaitant s'inscrire, selon les trois premières possibilités, peuvent transmettre les documents nécessaires dès maintenant.

A noter :

L'inscription est valable pour l'ensemble des sites équipés du contrôle d'accès. Il suffit donc de s'inscrire une seule fois. Cependant, il est important de ne pas oublier de signaler tout changement de véhicule au service concerné.

Pour tout savoir sur les documents à fournir, les modalités d'inscription :

www.paysvoironnais.com ou **0 800 508 892**

Un nouveau service

La location de petits broyeurs à végétaux !

Vous souhaitez réduire le volume de vos déchets et vos trajets en déchèterie ? Désormais, vous pouvez louer de petits broyeurs à végétaux à la Ressourcerie du mercredi au samedi de 9h à 17h.

Les modalités :

- Etre habitant du Pays Voironnais.
- Location au tarif de 15 euros la journée ou 30 euros du samedi au mercredi.
- Déposer une caution de 550 euros et signature d'une convention.

Pour réserver, trois possibilités :

- coccinelle-verte@groupe-adequation.com
- Par téléphone au **04 76 32 72 80** (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30)
- Sur simple visite à la Ressourcerie (mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h et samedi de 9h à 17h30).

En utilisant ces petits broyeurs, vous pourrez réaliser un paillage naturel et embellir vos jardins et plantations... Depuis quelques semaines, les déchèteries du Pays Voironnais (sauf celle de Le Pin) ont été équipées d'un arbre « témoin », démonstration de la technique de paillage à l'aide de pelouse, de feuilles et de broyat de bois. Facile à mettre en place sur toutes les parties du jardin et d'une efficacité redoutable, le paillage protège votre jardin et réduit significativement l'installation d'herbes indésirables. Alors testez-le...



Infos pratiques

Écoles

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30 à 11h30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
13h30 à 15h45

École maternelle :
04 76 06 06 76

École élémentaire :
04 76 06 05 57

Cantine - Garderie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h30 à 8h30 - 11h30 à 13h30 -
15h45 à 18h15

Mercredi : 7h30 à 8h30 - 11h30 à
12h30

04 76 06 09 96

Crèche

04 76 55 33 84

direction.les.zebulons@live.fr

Relais des assistantes maternelles

04 76 07 86 92

ramilenvol@orange.fr

Gymnase

04 76 93 06 61

gymnase@crossey.org

AEJ : centre de loisirs

04 76 93 42 31

aej.crossey@laposte.net

Pays Voironnais

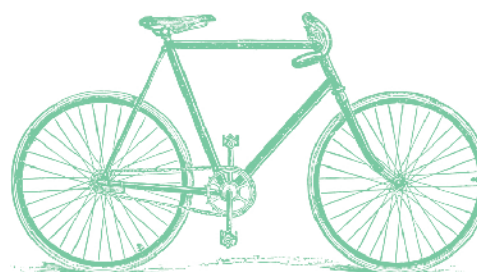
Services à la personne : 04 76 32 74 30

Collecte des déchets : 04 76 66 18 15

Services des eaux : 04 76 67 60 10

Service assainissement : 04 76 93 17 05

Transports gare routière : 04 76 05 03 47



Maison médicale Les platanes

Médecins :
04 76 06 02 13

Kinésithérapeute :
04 76 55 33 27

Dentiste :
04 76 55 37 39

Infirmiers :
06 86 27 79 69

Orthophoniste :
04 76 06 03 20

Podologue :
06 61 23 23 32

Ostéopathe :
06 75 79 51 45

Gendarmerie Voiron

Lundi : 8h à 12h et **Vendredi :** 14h à 18h

04 76 05 01 83 ou le 17

Site de pré-plainte :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr



MARCHÉ TOUS LES JEUDIS à Crossey

(devant la mairie) de 13h30 à 19h : fruits & légumes, viandes, pizzas, pain, oeufs, confiture, produits laitiers, pâtisseries orientales, couscous et marchands occasionnels.

Mai

Dimanche 17

Club canin : Concours d'agility de 8h à 18h au club de Charreuse.

Judi 21

Atelier d'illustration jeunesse avec Alexandra Huard de 17h à 18h30 à la bibliothèque.

Vendredi 22

Saison culturelle : Concert rock avec Selfish Doll et Pepperjelly à 20h30 à la salle des fêtes.

Vendredi 29

Don du sang de 17h à 20h à la salle des fêtes.

Samedi 30

Artzimut : Atelier danse parent/enfant de 10h30 à 12h à la salle socio-culturelle de Saint Nicolas de Macherin.

La Stéphanelle : Concert à 20h30 à l'église de Crossey.

Juin

Du 1^{er} au 30

Exposition des 27^e rencontres photographiques du Voironnais dans le hall de la mairie.

Lundi 1^{er}

Permanence architecte de 9h à 12h en mairie sur rendez-vous.

Mercredi 3

Passage du Rallye des Princesses entre 9h45 et 11h45 dans le village.

Vendredi 5 et samedi 6

MPT : Spectacle de fin d'année « MAI 68 » à 20h à la salle des fêtes.

Samedi 6

AS Crossey Football : Tournoi des Associations et Interentreprises de 10h à 18h sur le terrain d'honneur.

Artzimut : Stage de danse contact-improvisation (adultes/ados) de 14h à 17h à la salle pieds-nus du gymnase.

Mardi 9

Les Zébulons : Assemblée générale à 20h à la salle du Conseil.

Vendredi 12

Dynamique gym : Soirée d'inscription 2015-2016 à 18h30 à la salle des fêtes.

Saison culturelle :

Danse « L'étranger » à 20h30 à la MC2 de Grenoble.

Samedi 20

MPT : Scène ouverte entre 18h et 20h dans la cour de la mairie.

Samedi 27

MPT : Inscriptions de 9h à 12h à la MPT.

Les échos de Crossey - P 12

Infos pratiques

MAIRIE

Lundi, mardi : 13h30 à 18h

Mercredi, samedi : 9h à 12h

Judi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h

Tél : 04 76 06 00 11

Fax : 04 76 06 00 73

accueil@crossey.org

BIBLIOTHÈQUE

Lundi, samedi : 17h à 19h

Mercredi, jeudi : 15h à 19h

URBANISME

Mardi : 14h à 16h30

Judi : 8h30 à 12h - 14h à 16h30

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h
urbanisme@crossey.org

04 76 06 00 96

bibliotheque@crossey.org

PHARMACIE DE GARDE : 3915

PHARMACIE DE CROSSEY : 04 76 06 02 09

Déchèteries

Saint Nicolas de Macherin

Lundi, mercredi, vendredi :

14h à 18h30

Samedi : 9h à 12h - 13h30 à 18h

Coublevie

Lundi au vendredi : 14h à 18h30

Samedi : 9h à 12h - 13h30 à 18h

La Buisse

Lundi au vendredi :

9h à 12h - 14h à 18h30

Samedi : 9h à 12h - 13h30 à 18h

Permanences

Architecte conseil

M Durand sur rendez-vous avec le service urbanisme :

04 76 06 00 11

Assistante sociale

centre social de Voiron :

04 76 66 13 34

Maison du département (Coublevie)

service du Conseil général :

04 76 65 64 17

Permanence ADPAH

04 76 32 74 30

Déclarations de revenus en ligne

La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère vous propose de faire votre déclaration de revenus en ligne en vous connectant sur le site impots.gouv.fr.

Déclarer en ligne, c'est plus simple, plus rapide, plus souple sans avoir à vous déplacer.

Sur « Mon espace-Particulier », retrouvez votre déclaration pré-remplie, consultez vos documents fiscaux, corrigez votre déclaration, payez en ligne.

Si vous n'avez aucune modification à apporter à votre déclaration de revenus, vous pouvez également la valider sur votre Smartphone (ou votre tablette) en téléchargeant l'application impots.gouv.

Si vous choisissez la déclaration papier, la date limite est au 9 mai 2015 à minuit.

